



ECPM
69, rue Michelet
93 100 Montreuil
France

Tel : 00 33 1 57 63 03 57
Fax : 00 33 01 80 87 70 46
Email : ecpm@abolition.fr
<http://www.abolition.fr>

Siège social
ECPM
53 rue Patay
75013 Paris

Association loi 1901
SIRET 433 508 314 00047
APE 9499Z

membre fondateur/
Bureau exécutif de la



ECPM condamne fermement l'emprisonnement de Narges Mohammadi, militante iranienne engagée en faveur de l'abolition de la peine de mort.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bien que sévèrement malade, Narges Mohammadi a mené courageusement une grève de la faim dans la prison d'Evine, à Téhéran, réclamant un appel téléphonique avec ses enfants qu'elle n'a pas entendu depuis plus d'un an. Après plus de deux semaines de grève de la faim, les autorités ont enfin accepté la réclamation de Narges Mohammadi. Néanmoins, elle reste injustement emprisonnée.

Narges Mohammadi, vice-présidente du Centre de défense des droits humains (CDDH) et avocate, est accusée d'avoir collaboré avec le mouvement iranien LEGAM, réunissant de très nombreux représentants de la société civile en Iran et qui se bat pour l'abolition de la peine capitale. Cette association est considérée illégale depuis 2006 en Iran (pays qui exécute le plus dans le monde proportionnellement à sa population). Elle est également condamnée pour "réunion et complot contre la République islamique" et "propagande contre le régime".

ECPM s'inquiète de son état de santé qui semble s'aggraver de jour en jour. « *La situation de Narges Mohammadi est significative du peu d'égard que le gouvernement iranien porte à la société civile de son pays et aux droits de l'homme en général. Nous demandons que Narges Mohammadi puisse bénéficier des soins médicaux élémentaires dont elle a besoin* » a déclaré Raphaël CHENUIL-HAZAN, Directeur général d'ECPM.

Le soutien à Narges Mohammadi ne s'est pas fait attendre puisqu'elle a été mise à l'honneur à Oslo le 23 juin 2016, lors de la cérémonie de clôture du 6^e Congrès mondial contre la peine de mort organisé par l'association ECPM. Enfin, le 11 juillet 2016, plus de 100 000 iraniens ont participé à la campagne #FreeNarges sur twitter. Le Haut-commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, dénonce lui aussi le traitement carcéral inadmissible de N. Mohammadi.

Contexte général :

Il semble que les conditions de détention de Narges Mohammadi soient une tentative d'intimidation du gouvernement et que le système judiciaire soit un instrument de répression politique. En octobre 2015, le gouvernement Iranien avait déjà fait l'objet de nombreuses critiques concernant Narges Mohammadi : durant son séjour en prison, elle dut subir une opération au cours de laquelle elle fut menottée à son lit, puis réincarcérée seulement dix jours après, malgré les préconisations médicales.

Narges Mohammadi a été saluée à plusieurs reprises par la communauté internationale pour son engagement perpétuel pour le respect des droits de l'homme. En mai 2016, Narges Mohammadi a été récompensée par une médaille de la Ville de Paris.

Contact presse :

Bérangère Portalier, Responsable communication ECPM
bportalier@abolition.fr
Ligne directe : +33 1 80 87 70 52